

La Vie du Parti

**STROLLAD
EMRENERIEN
V R E I Z**

PARTI AUTONOMISTE BRETON

CHÈQ. POSTAUX : 14210 RENNES

La vie des Sections

RENNES

Une nouvelle réunion à Pacé. — La Section, continuant sa propagande autour de Rennes, est retournée le dimanche matin 6 juillet, à Pacé. A 9 h. $\frac{3}{4}$, devant l'église, une centaine d'hommes, qui connaissent maintenant le Parti Autonomiste Breton, attendent la causerie annoncée par le publicateur dès le dimanche précédent. Le sujet de la causerie était la mévente du blé, les causes, l'incapacité de l'Etat français en matière agricole, la nécessité de réclamer l'autonomie de la Bretagne et de l'exiger, s'il le faut. Le public a été très intéressé par le sujet, la plupart des auditeurs étant producteurs de blé.

Conclusion : bonne réunion à Pacé. En continuant ainsi, on peut être assuré que les communes qui reçoivent notre visite s'intéressent à l'autonomisme.

Réunion de la Section. — Le même jour, à 20 h. $\frac{1}{2}$, au café de l'Europe, réunion de la Section. Peu de monde. Notre ami Arot, depuis peu dans la capitale bretonne, est venu se joindre aux Rennais présents à la réunion. Pendant deux heures, nous avons discuté et échangé nos points de vue.

Il ne faut pas que la période d'été ralentisse l'action des militants, aussi nous comptons sur un plus grand nombre de nos amis à la réunion du 3 août.

Le secrétaire : A. GEFFLOT.

GUINGAMP

Réunion du 11 juillet. — Il a été fait un exposé de la situation actuelle des différents mouvements celtiques en Grande-Bretagne. Considérant que nos frères de race, les Irlandais surtout, sont arrivés à des résultats inespérés avant la guerre, la Section émet le vœu que le Conseil Politique étudie le moyen de calquer notre organisation sur celle du *Sinn Fein*.

La Section décide ensuite de rechercher les moyens de resserrer les relations entre les Bretons et les touristes gallois, écossais, irlandais, nombreux dans nos contrées pendant la saison.

Le secrétaire : DERRIEN. Le trésorier : C. MAYIS.

BREST

Réunion du 29 juin 1930. — Une assistance assez nombreuse se présentait, dimanche, à la salle de la rue du Château, pour écouter M. Chevillote. Nous déplorons cependant quelques abstentions de la part d'anciens membres de la Section; ce n'est certainement ni indifférence, ni paresse : nous sommes persuadés que tous savent leur devoir et participeront, dès qu'il leur sera possible, à la vie de notre jeune et déjà prospère Section.

A 8 heures, l'orateur prit la parole : il s'attacha à démontrer l'illegitimité de la domination française en Bretagne, il dit tout ce qui nous sépare de l'Etat qui nous asservit, qui fait de notre pays une colonie d'exploitation, prend chez nous ses défenseurs pendant la guerre et nous ignore quand la paix est venue; il s'indigna de la lutte que livre l'Etat français à notre race, à notre belle langue, enfin à tout ce qui est breton; il montra l'école, la caserne, instruisant le jeune Breton dans une langue qui n'est pas la sienne, le Breton contraint d'émigrer en France pour gagner son pain et perdant là la pureté de sa race, l'industrie, l'agriculture, la pêche de Bretagne sacrifiées aux intérêts de la France; il nous fit sentir, en somme, la nécessité d'une Bretagne autonome dans un cadre français. Il fut chaleureusement applaudi par tous, et n'eut aucune peine à répondre à quelques contradicteurs qui, d'ailleurs, signèrent finalement leur adhésion au Parti.

Une causerie amicale suivit la conférence et l'on se sépara au chant du *Bro Goz*.

Le secrétaire : P. CORFA.

PARIS

La réunion mensuelle de la Section a eu lieu le dimanche 6 juillet. Lecture fut donnée des suggestions proposées par la Section au sujet du projet d'organisation municipale de la Bretagne; ce projet qui est la conclusion des discussions de cet hiver fut adopté à l'unanimité.

Une intéressante causerie fut faite par M. Girard sur : *L'apogée de la Royauté bretonne*. Le conférencier, dans une étude très documentée, fit l'histoire des années de troubles qui précédèrent la nomination de Noinoë comme représentant de l'empereur en Bretagne, puis de sa longue et minutieuse préparation pour reconquérir la liberté de son pays, et enfin de la glorieuse guerre de libération. Il termina en montrant qu'à cette époque, comme à toutes celles de notre histoire, les Bretons ont toujours été victorieux quand ils se sont unis pour le maintien de la liberté du pays.

La séance se termina au milieu de nombreuses conversations où furent évoqués le Congrès de Saint-Brieuc et les projets d'organisation pour l'hiver prochain, et chacun se promit d'utiliser au mieux ses vacances, par une active propagande en Bretagne.

Vers le Congrès de St-Brieuc 6 et 7 Septembre

La date du Congrès se rapproche rapidement. Rappelons le programme qui a été arrêté par le Conseil politique :

SAMEDI 6 SEPTEMBRE

Matin, à 9 h. 30. — Séance du Conseil Politique.

Après-midi, à 14 heures. — Assemblée générale des délégués des organisations du Parti (Sections, groupes autonomes) et des membres présents. Cette assemblée sera rigoureusement réservée aux membres du Parti et aux personnes autorisées.

L'ordre du jour comportera, outre les rapports du Comité directeur sur l'action du Parti et du journal et un compte rendu financier, les rapports des fédérations et des groupements autonomes par les délégués de ces organisations. Le temps de parole des délégués sera limité à cinq minutes.

L'assemblée générale aura ensuite à discuter les vœux des sections dont il est question ci-après.

Soir, à 21 heures. — Meeting public.

DIMANCHE 7 SEPTEMBRE

Matin, à 9 h. 30. — Les délégués des organisations autonomes et fédéralistes des pays amis seront invités à exposer la situation de leurs pays respectifs et les méthodes employées par eux.

Midi 30. — Banquet de clôture du Congrès.

Après-midi. — Réunion du Conseil Politique à l'issue du banquet.

Aux Secrétaires de Fédération.

Nous rappelons aux Secrétaires des Fédérations et des Organisations autonomes (Groupe ouvrier, Fédération des Etudiants, Groupe féminin) qu'ils doivent adresser le rapport de l'activité de leur Groupe avant le 15 août au Secrétariat Général du Parti.

Aux Sections.

Chaque Section devra être représentée au Congrès, au moins par un délégué. Les Sections doivent donc se réunir pour désigner leurs délégués au plus tôt.

Convocation

Section de Paris. — La prochaine réunion de la Section aura lieu le dimanche 3 août à 14 h. 30, au Café du Bel-Air, 2, place du Maine.

Ordre du jour : Causerie de M. Jqbic sur : Etude sur l'organisation normale de la Bretagne sur le principe autonomiste. Questions diverses.

Etudiants.

Sont désignés pour représenter la Section à Saint-Brieuc en vue de l'élection du délégué de la Fédération au sein du Conseil Politique les camarades Lainé, Groellet, Girard.

Fédération des Ouvriers Bretons.

Le délégué au Conseil Politique remercie les secrétaires de Sections, les adhérents et adhérents isolés qui ont répondu à son appel.

Ces derniers surtout seront l'objet d'une attention toute particulière afin d'intensifier la propagande l'hiver prochain.

Il les prie par là même occasion de noter sa nouvelle adresse : Ronan Arol, 2, place de Bretagne, Rennes.

* * *

Les vacances battent leur plein. Beaucoup de nos camarades sont allés s'oxygéner les poumons et, en même temps, retremper leurs énergies et leur foi bretonne au sein de notre Bro-Goz. Pourtant, un bon nombre d'adhérents étaient présents à notre réunion du 29 juin en dépit de certains pessimistes qui avaient prophétisé, il y a quelques semaines, la mort prochaine de notre Groupe.

Notre camarade Boiseq nous donna, une fois de plus, l'occasion d'apprécier son argumentation nourrie, précise, pénétrante et persuasive mise au service des plus nobles idées. Son étude sur « La Question sociale en Bretagne » est en tous points digne d'éloges. Tout l'auditoire fut de son avis quand il affirma que la solution de la question sociale doit être basée sur la coopération des classes productrices (les parasites étant éliminés) ce qui est parfaitement réalisable en Bretagne. Peut-être même est-ce la condition *sine qua non* du relèvement de notre pays.

Puis, après un échange de vues assez animé entre quelques-uns des auditeurs, Erwan Jézéquel s'attaqua au problème immense et complexe des bas salaires en Bretagne.

Après avoir dévoilé le motif le plus redoutable de l'émigration bretonne : les bas salaires, il s'employa à en chercher les causes qui, multiples et complexes, peuvent se ramener à quatre principales :

1° La plus évidente : l'incurie de l'Etat français qui prive la Bretagne de l'équipement nécessaire à son essor économique et commercial, ce qui, dans un pays comme le nôtre, peuplé d'une race prolifique, détermine un surcroît de main-d'œuvre et force le travailleur qui ne veut pas émigrer à s'embaucher à vil prix ;

2° L'impossibilité presque totale d'écouler la production (transports et douanes). Donc, bénéfices ridicules pour le producteur et impossibilité de rétribuer convenablement des ouvriers ;

3° Routine des patrons qui semblent s'inspirer de l'esprit de la bourgeoisie française : gagner le plus possible sur l'homme exténué et dépenser peu ;

4° Manque d'organisation ouvrière bretonne sérieuse capable d'imposer au patronat l'observation de la justice la plus élémentaire.

Une fois ces causes déterminées, il lui fut facile d'indiquer les remèdes.

Autonomie de la Bretagne, et création d'une véritable organisation ouvrière, capable d'imposer au patronat ses justes revendications, de lui faire comprendre que l'ouvrier n'est ni une machine ni une bête de somme et que le patron a des devoirs à son égard, comme à l'égard de la Nation.

La séance prit fin sur un solennel Bro Goz et l'on s'y donna rendez-vous pour le dimanche 27 juillet.

Si vous êtes d'accord avec nous, donnez votre adhésion au Parti Autonomiste Breton.

Documentez-vous !

Un journal est vite détruit.

Un livre resta.

Vous allez vous constituer sans tarder une bibliothèque bretonne ou la compléter.

Dans votre intérêt et dans celui du journal, vous ferez tous vos achats à nos services

« LEVRAOUEG BREIZ ATAO »

Boîte postale 182, Rennes

C. C. 14.554, Rennes.

DERNIERES NOUVEAUTES DE LA LIBRAIRIE BRETONNE :

- Kanaouennou Taldir, avec accompagnement au piano ou harpe
rice DUHAMEL 16 "
- G. Th. ROTHMAN : Nijadenn an Aotrou Skanvig (lakaet e brezoneg gant Y Drezen) 5 "
- A. BRIZEG : TeIenn Arvor
embannet gant R. HEMON).... 6 "
- ROPARZ HEMON : Ar Roue Lir (dre 10 hepken) an 10..... 2 50
- H. QUILGARS : Ce qu'était l'Etat breton
2 "
- (Les 10 : 10 fr.)
- A. BLOK : Ar plac'h dianav (Pez c'hoari e tri arvest, lakaet e brezoneg gant R. HEMON) 4 "
- Mac'harid GOURLAOUENN : Levr al loened
1 75
- MEVEN MORDIERN : Istor ar Bed (Levrenn genta) 14 "
- R. HEMON : Dictionnaire breton-français
22 "
- H. ANDERSEN : Plac'hig vihan ar mor (Troet gant R. HEMON)..... 3 "
- AESC'HULOS : Prometheus Ereet — Ar Bersed. Troet e brezoneg gant Y. DREZEN. Skeudennaouet gant G. ROBIN ha R. Y. KRESTON 12 "
- G. Th. ROTHMAN : Prinsezig en Deur, troet get Y. DREZEN ha R. HEMON. Laketaet de Loeiz HERRIEU e brehoneg Guened 5 "
- R. POTTER : Per ar C'honikl, lakaet e brezoneg gant Y. DREZEN..... 1 "
- L'instruction du peuple breton par le breton et l'œuvre de Gwalarn 1 "
- Ar Simbol. Arnoden ar Simbol. Skol dre lizer Gwalarn.... 0 50

RAPPEL.

Etude de la langue :

- R. HEMON : I. Précis de grammaire bretonne 3 "
- II. La prononciation du breton
- III. L'orthographe bretonne. 3 "

En souscription :

IV. Introduction à l'étude du breton parlé.

V. Manuel du breton parlé.

Les 5 fascicules : 12 francs.
(Ajouter 15 % pour les frais de port).

Littérature :

- R. HEMON : Tonkadur Bugale Tuireann
4 "
- An Aotrou Bimbochet e Breiz.
6 "
- G. Th. ROTHMAN : Prinsezig an Douar. Troet e brezoneg gant Y. DREZEN ha R. HEMON 5 "
- MURRAY : Nevez Amzer. (Pez c'hoari) troet e brezoneg gant R. HEMON.
- SYNGE : War varc'h d'ar mor. (Pez c'hoari) troet e brezoneg gant Y. DREZEN. 2 "
- F. AL LAY : Bilzik (Romant)..... 5 "
- X^e : Sketla Segobrani. (Tri levr) Pep hini 8 "

L'INSIGNE DU PARTI

Adressez vos projets avant le 15 août

Rappelons que la clôture du Concours, ouvert pour doter le Parti d'un nouvel insigne, a été reportée au 15 août.

Les projets seront soumis au Conseil politique du 6 septembre et seront exposés au Congrès de Saint-Brieuc.

On demande aux concurrents de ne pas s'inspirer de l'Hermine qui est déjà l'insigne de plusieurs associations, en particulier du *Symbol* et qui a l'inconvénient de pouvoir être confondue avec la fleur de lys, ni de l'anneau porté par les membres de l'*Alliance Celtique*.

Les concurrents devront rechercher dans l'antiquité celtique un signe symbolique pouvant se réaliser en bronze et éviter les projets d'insignes émaillés.

KORN MERC'HED BREIZ

Echuet eo ar skol evit ar bloaz-mañ ha bugale Breiz a ya d'ar ger gant levriou. Roet eo bet ar briziou. Ar mistri a oa faro hag a gomze brao diwarbenn kaerded ar yez c'hallek, kaerded istor Bro-C'hall - ha kaerded Bro-C'hall hec'h unan.

Te, va faotrig, ac'h eus bet eur briz a istor. Anavezout a rez, hep fazi ebet, deiz ganedigez Loeiz ar pevazekvet, anopried Clovis, ha liou daoulagad tadou ar C'hallaoued. Ma 'z out bet en eur skol eire, marteze anavezout a rez ivez traou all, evel emgannou Napoleon. Hogen, va faotrig, lavarit d'in piou eo Nevenoc'h ha petra 'reas Yann V... ? N'out ket, siouaz, evit rei d'in eur respont bennak.

Ro d'in — da vihana — da levr evit sellout outañ. Marteze, e vo eun nebeut liou Breiz warnañ. Marteze, n'eo ket bet ankounac'haet gant da vistri emañ eur Breizad.

Siouaz d'in ! Ankounac'haet o deus. Breizad bihan, lenn « La Vie des Hommes illustres de la France »... Lenn ha digor da zaoulagad brasaet gant estlamm. Ha goût a rez breman emañ Bro-C'hall e penn ar bed ?

Ha pelec'h emañ Breiz, Breizad bihan ?

Koulskoude — te, paotrig Pont'n Abad — te merc'hig koant eur vourc'hig a Vro-Leon — c'houi ho-taou hoc'h eus resevet eun priz souezus, estlammus, ha dianavezet daou vloaz'zo : eun a vrezonég : eur « Brinsezig », eur « Mabig Jesus », eur « Per ar c'honikl » — hag ho mammou a c'hoarz bremañ en eur sellout ouz ar skeudennou, hag ho predeur vihan a lefiv evit sellout outo d'ar chenta.

Eur joa — brasoc'h eget bihan — evit ho tiez.

C'houi eo, a vo Breiz warc'hoaz. Me a wel ac'hanoc'h en amzer da-zont, laouen da veza Breiziz. Laouen da gomz ha da skriva e brezoneg — marteze, laouen da labourat evit dieubidigez ho pro etouez an emrenerien.

C'houi, Breiziz vihan, a oar pelec'h emañ Breiz.

MEAVENN.

AU DOS DE TOUTES VOS LETTRES,

METTEZ UN TIMBRE BRETON

Le carnet de timbres (édité par KORNOC) : 1 fr. 25 franco ; les 10 carnets : 10 francs.

En vente : à Levraoueg Breiz Atao, B. P. 182-Rennes (Chèque postal 14.554-Rennes).

DOCUMENTS

Suggestions présentées par la Section de Paris en vue du projet d'organisation municipale en Bretagne.

L'évolution générale du monde nous montre la part de plus en plus grande prise par les questions économiques ; il est essentiel d'accorder aux organisations économiques professionnelles une très large part dans l'administration municipale ; mais non pas exclusive, pour deux raisons :

D'abord, parce que c'est un système tout à fait différent de ceux que nous subissons et avons subis, qu'il faut tenir compte de l'expérience, et éviter autant que possible les révolutions idéologiques. Ne bouleversons pas tout d'un seul coup.

Ensuite, parce qu'il n'y a pas que les questions économiques qui régissent la vie d'un peuple, et que ces autres problèmes risqueraient d'être étouffés par l'économique (par exemple : langue, culture, religion, etc.). Il serait donc bon pour commencer, et sous réserves de modifications à apporter par la suite, le cas échéant, de garder comme base l'organisation des communes ; ce qui est mauvais, ce n'est pas tant l'organisation prise en elle-même que le fonctionnement, et les méthodes administratives. En supprimant l'administration centralisée et l'intervention de la politique dans cette administration par une large autonomie donnée aux communes, on aurait ainsi une cellule vivante et intéressante. Il faut rendre les petites unités libres, elles seules sont permanentes.

Voici le système proposé :

Les anciennes divisions de communes conservées (pour ne pas troubler les habitudes très anciennes) ; toutefois, dans le but de remédier à certaines inconvénients trop réelles, il pourra être institué une commission chargée de recueillir les propositions (plaintes, etc.) tendant à modifier les circonscriptions actuelles. Les Conseils municipaux seront formés partie de délégués des syndicats des grands intérêts économiques (places allouées proportionnellement au nombre d'adhérents), et partie de députés élus au suffrage universel par scrutin uninominal (pour avoir des personnes connues et réputées par leur valeur individuelle et éliminer les effets des listes politiques) ; le Conseil sera assisté d'un maire administratif choisi par le Conseil municipal en raison de ses compétences et qui, par la suite, pourra être choisi parmi les titulaires d'un diplôme spécial ; il rédigera, conseillera juridiquement le Conseil et administrera la commune selon les directives du Conseil qui l'aura désigné, mais il n'aura aucune part au gouvernement (vote du Conseil, etc.) ; le maire sera assisté de personnes qualifiées, nommées par le Conseil municipal et personnellement responsables devant le Conseil. Cette organisation municipale sera souveraine pour tout ce qui regarde la commune et aura le droit de s'unir avec telle ou telle commune pour des questions intercommunales. Tout individu, homme ou femme, est à sa naissance pourvu d'un droit de cité identique fixant ses droits et ses devoirs (notamment sa participation aux biens communaux).

Ce régime n'apporterait pas un bouleversement complet puisqu'il garderait en partie une composition analogue à la composition actuelle des Conseils. Presqu'aussitôt après on pourrait autoriser quelques communes, qui en manifesteraient le désir, à expérimenter telle forme de gouvernement communal qui lui

plairait ; si le résultat était reconnu bon, ou tout au moins sans inconvénients, elles seraient autorisées à le conserver autant qu'elles le désireraient, et toute autre commune désirant une telle administration y serait ensuite autorisée. De cette façon on ménage une entrée rapide à tous les perfectionnements possibles, on donne la véritable liberté municipale et l'on n'impose pas forcément le même cadre à des communes urbaines, maritimes, ou rurales. L'intérêt du régime initial uniforme recommandé plus haut, serait précisément d'être mixte, pas trop révolutionnaire, et de permettre l'évolution dans n'importe quelle direction du fait de son caractère mixte. L'autonomie de la commune n'a pour limite que l'intérêt supérieur de l'Etat fédéral, notamment en ce qui concerne les lois agraires, scolaires, etc.

Le Conseil fédéral est élu par les délégués des Conseils municipaux, et parmi ces délégués ; il est en outre constitué par les représentants des fédérations des syndicats économiques et professionnels ; il se réunira régulièrement pour régler les questions d'intérêts généraux intérieurs et extérieurs.

Le Président du Conseil fédéral est chargé du pouvoir exécutif. Il nommera les directeurs des grands services administratifs, directement et individuellement responsables devant lui.

A côté du pouvoir fédéral existerait un Conseil d'Etat composé de sept membres par exemple, ayant voix consultative pour toutes les questions que le Président veut lui soumettre, et ayant autorité de Haut Tribunal Administratif.

Chaque organisation, et même chaque particulier a le droit d'initiative de pétition ; les pétitions d'ordre communal sont jugées par le Conseil municipal, celles d'ordre intercommunal ou fédéral, seraient jugées par le Conseil Fédéral, après avis obligatoire du Conseil d'Etat au point de vue juridique et constitutionnel.

Pour toutes modifications possibles et éventuelles, le Conseil Fédéral peut recourir au referendum pour les questions intercommunales et fédérales, et le Conseil municipal pour les questions communales.

Voici quelques livres intéressants :

- ANATOLE LE BRAZ : La Légende de la Mort chez les Bretons armoricains (deux volumes, réunissant près de 1.000 pages)..... 50 "
- H. DE LA VILLEMARQUÉ : Barzaz Breiz 25 "
- G. DOTTIN : Les Littératures celtiques 6 "
- TRIVARZ : Istor Breiz hag ar C'helted 3 50
- Y. BERTHOU : Les Vessies pour des Lanternes..... 3 50
- P. LE MERCIER D'ERM : La Bretagne (recueil de textes avec une préface et des notes et accompagné d'un guide pratique des curiosités artistiques et naturelles. 109 illustrations et une carte) 25 "
- F. GOURVIL : En Bretagne. De Saint-Brieuc à Brest et de Quimper à Vannes. 27 "
- Anatole Le Braz : Biographie, par G. DOTTIN. Essai de bibliographie par J. OLLIVIER 7 "
- LÉON PALAUX : Un barde breton : J.-P. Calloc'h (Bleimor). Sa vie et ses œuvres inédites 15 "
- J. CHOLEAU : L'expansion bretonne au xx^e siècle 16 "
- Istor Breiz e rann-yez Gwened, 378 pajenn 12 50
- C. DANIO : La Route au but lointain 12 "
- H. QUILGARS : Guérande..... 12 "
- Les saints bretons de la Côte d'Emeraude. Leur vie historique et légendaire, tirée de l'hagiographie bretonne et présentée par C. LE MERCIER D'ERM 9 "

"Levraoueg Breiz Atao" vous les procurera.

Levraoueg Breiz Atao
Boîte Postale 182, Rennes
C. C. 14.554, Rennes
Ajouter 15 % pour frais d'envoi
pour les commandes au-dessous de 20 frs.

Pour recevoir "Breiz-Atao" chaque dimanche, abonnez-vous !

BULLETIN D'ABONNEMENT

(A retourner à Breiz Atao, 8, rue Edith Cavell, B. P. 182, Rennes)

Un an : Bretagne, France, Colonies.....	15 fr.
Etudiants et Soldats et sur demande.....	10 fr.
Union Postale	25 fr.
Autres Pays	30 fr.

Adresser le montant des abonnements par Chèque Postal C. C. 25.29, Rennes. Pour l'étranger, par mandat international ou chèque.

Nom, Prénoms

Adresse complète

Mois de départ de l'abonnement

(Les abonnements partent du 1^{er} du mois).

Faites remplir ce bulletin par un de vos amis aujourd'hui-même.

PROPAGANDE**Les Papillons**

Le papillon est le moyen le moins coûteux. S'il est éphémère, du moins peut-il être placé partout.

Pour être efficace, il doit être aussi utilisé méthodiquement.

La pose continue de papillons donne le moins de résultats.

La meilleure façon de les utiliser est de faire un collage important, soit à intervalles réguliers, à l'occasion d'une fête, d'un marché, pardon, élection.

Le papillon doit aussi s'adapter aux milieux.

Voici les éditions actuellement disponibles (21 textes) classées d'après cette méthode (Indiquer les numéros pour les commandes) :

Propagande Générale : N° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14;

Pour la partie bretonnante : N° 16 et 17;

Pour les ports : N° 18 et 15;

Pour Brest en particulier : N° 15;

Pour les régions d'émigrations et les villes d'émigrés bretons : N° 14;

Pour les périodes d'élections : N° 5, 12, 19, 20, 21.

Les 500 papillons assortis : 4 fr.; le mille : 7 fr. A Breiz Atao, B. P. 182, Rennes (C.C. 25-29 Rennes).

TOUS LES MILITANTS,
et même les autres, doivent posséder
la brochure :

Ce qu'il faut savoir du Parti Autonomiste Breton. Déclaration, statuts adoptés par le Congrès de Châteaulin. Indications pratiques. —

Brochure de 40 pages qui constitue le manuel du militant. Par quantités, franco : le 100, 100 fr.; les 50, 60 fr.; les 10, 5 fr. L'unité : 2 fr.

Levraoueg Breiz Atao, B. P. 182, Rennes. Chèques post. : CC. 14. 554, Rennes.

Pour connaître les doctrines des Autonomistes Bretons

Commandez à BREIZ ATAO, lisez et faites lire :

CE QU'ÉTAIT L'ÉTAT BRETON

Par Henri QUILGARS

Une brochure, franco : 2 fr.; les dix : 10 frs.

HISTOIRE DE BRETAGNE

par C. DANIO

Une brochure, franco : 2 frs.; les dix : 10 frs.

LA QUESTION BRETONNE

Dans son cadre européen

par Maurice DUHAMEL

Un vol. de 240 pages : 12 frs.; franco : 12 frs. 75.

Pour donner tous ses résultats, la propagande doit s'adapter à chaque milieu.

Partant de ce principe, nous avons commencé à publier une série de tracts.

Voici ceux que vous pouvez utiliser dès maintenant :

**POUR LES ECOLES
ET LES ETUDIANTS**

Appel à la Jeunesse de Bretagne.

Les 10 : 1 fr. 25; les 50 : 5 fr. 50;
les 100 : 10 fr.; le 1.000 : 95 fr.

POUR LES MILIEUX FEMININS

Merc'hed Breiz! (Appel aux femmes et aux filles de la nation bretonne). Tract illustré tiré sur beau papier. Les 10 : 2 fr. 25; les 20 : 4 fr.; les 50 : 9 fr.; le 100 : 15 fr.

POUR LES PAYSANS

La situation des agriculteurs bretons. (Tract très objectif qui ren- contre un grand succès dans tous

les milieux agricoles). Les 10 : 1 fr.;
les 50 : 4 fr.; le 100 : 7 fr.; le
1.000 : 60 fr.

**TRACT GENERAL
S'ADAPTANT**

A TOUS LES MILIEUX

La doctrine du Nationalisme breton. (Exposé succinct et clair). Les 10 : 1 fr.; les 50 : 4 fr.; le 100 : 7 fr. le 1.000 : 60 fr.

Vous pouvez vous procurer tous ces tracts à « Levraoueg Breiz Atao », Boîte Postale 182, Rennes (Chèque Postal : 14.554 Rennes).

L'isolement tue l'action. Militants isolés, abonnés, lecteurs au numéro, sympathisants, écrivez-nous, il vous sera répondu.

ADHÉREZ AU PARTI AUTONOMISTE

Un véritable autonomiste doit être adhérent.

Pour adhérer, il faut :

1° Signer l'engagement suivant : « Breton de cœur, de raison et de volonté, j'adhère en toute liberté au Parti Autonomiste Breton, dont j'accepte les Statuts et dont j'approuve la Déclaration ». Un imprimé reproduisant les termes de cet engagement est à la disposition des personnes qui désiraient adhérer.

2° Acquitter une cotisation de 1 franc par mois (12 francs par an), le prix de la carte, 1 franc, et de l'insigne, 2 francs, au trésorier de la section locale, s'il en existe une dans la ville de résidence, ou, s'il n'y en a pas, au trésorier du S. E. V., 8, rue Edith Cavell (B. P. 182 Rennes) (Chèque postal 14.210, Rennes).

Cartes et insignes sont envoyés par retour.

Tout nouvel adhérent reçoit une brochure contenant la « Déclaration du Parti », les Statuts et des indications pratiques.

Signalez-nous les faits intéressants à relever qui se passent dans votre commune ou votre région avant le mardi de chaque semaine.

Indiquez toujours sur la correspondance adressée à « BREIZ ATAO » le numéro de la boîte postale : 182.

BULLETIN D'ADHÉSION

« Breton de cœur, de raison et de volonté, je déclare adhérer en toute liberté au « Parti Autonomiste Breton », dont j'accepte les Statuts et dont j'approuve la Déclaration.

A _____, le _____ 19__

Nom _____

Prénoms _____

Adresse complète _____

Signature :

Retourner ce bulletin au Secrétariat Général, 8, rue Edith Cavell (B. P. 182), Rennes, et adresser en même temps le prix de la Carte, 1 fr., et le montant de la Cotisation annuelle : 12 fr., à

Chèques Postaux : J. C. 14.210-Rennes.

Imprimerie Commerciale de Bretagne, RENNES. — Le Gérant : L. DERRIEN.